

Image not found or type unknown



Prise en charge de prise tv pour un appartement

Par **rogeradeline**, le **14/02/2011** à **23:04**

Bonjour,
J'ai actuellement une seule prise TV dans mon appartement qui comporte 4 pièces.
J'aimerais savoir si l'installation d'une deuxième prise dans une autre pièce serait à la charge du propriétaire ou du locataire?
Est-il obligatoire d'avoir 2 prises TV dans un même logement?

Par **chaber**, le **15/02/2011** à **07:16**

Bonjour
L'appartement comporte une prise d'antenne. Vous ne pouvez exiger du propriétaire d'en installer une seconde pour votre confort.

Par **mimi493**, le **15/02/2011** à **14:30**

Il n'est même pas obligatoire d'en avoir une seule.
Il vous reste à l'installer vous-même (en faisant propre)